

Prix Goncourt des détenus 2023

Annonce de la sélection des 16 romans en lice

L'annonce de la première sélection des romans de l'Académie Goncourt, mardi 5 septembre, marque le coup d'envoi de la deuxième édition du Prix Goncourt des détenus.

Mercredi 6 septembre, une rencontre est organisée au centre pénitentiaire pour femmes de Rennes entre les académiciens (Paule Constant et Didier Decoin), la lauréate du premier Goncourt des détenus, Sarah Jollien-Fardel pour son roman *Sa préférée* (Ed. Sabine Wespieser) et les détenues.

Créé et porté par le Centre national du livre (CNL), opérateur du ministère de la Culture, et les services pénitentiaires de l'Etat, sous le patronage de l'Académie Goncourt, le Prix Goncourt des détenus souhaite rendre les personnes détenues actrices d'un prix littéraire, en valorisant leur capacité critique tout en leur faisant découvrir des œuvres littéraires nouvelles. Ce prix donne l'opportunité à près de 500 détenus de se plonger dans une lecture passionnée et de faire entendre leur voix pour élire leur lauréat, parmi les 15 auteurs sélectionnés par l'Académie

➤ Les temps forts du Prix Goncourt des détenus

Première étape : lecture et rencontres entre auteurs et détenus

Durant plus d'un mois, les détenus de 40 établissements pénitentiaires (31 établissements en 2022) vont lire et étudier l'ensemble des ouvrages de cette sélection 2023 dont les exemplaires auront été préalablement envoyés par le CNL.

Pour nourrir leur réflexion, ils auront l'opportunité d'échanger et de débattre avec les auteurs en lice lors des rencontres organisées par le CNL, entre le 16 octobre et le 13 novembre.

Deuxième étape : les délibérations régionales et nationales

Les lectures et les échanges littéraires de septembre à novembre donneront la possibilité aux détenus (de lire les 15 romans) de sélectionner 3 ouvrages. Chaque établissement représenté par une personne détenue, défendra ensuite les trois livres retenus par son groupe au niveau interrégional lors des 10 délibérations régionales qui se dérouleront du lundi 27 novembre jusqu'au 5 décembre, organisées localement par les directions interrégionales des services pénitentiaires.

Les détenus délégués nationaux se rendront ensuite aux délibérations nationales, qui auront lieu au CNL, le jeudi 14 décembre au matin, et seront suivies de la proclamation du lauréat.

➤ Les 40 établissements pénitentiaires engagés dans la deuxième édition du Prix Goncourt des détenus (classés par Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP))

- Bordeaux - Centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan
- Bordeaux - Centre pénitentiaire de Mont-de-Marsan

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 septembre 2023

- Bordeaux - Maison d'arrêt de Bayonne
- Bordeaux - Maison d'arrêt de Limoges
- Centre-Est Dijon - Centre de détention de Châteaudun
- Centre-Est Dijon - Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran
- Centre-Est Dijon -- Maison centrale de Saint-Maur
- Centre-Est Dijon - Maison d'arrêt d'Auxerre
- Centre-Est Dijon - Maison d'arrêt de Dijon
- Lille - Centre pénitentiaire de Laon
- Lille - Centre pénitentiaire de Liencourt
- Lille - Centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil
- Lille - Maison d'arrêt de Valenciennes
- Lyon - Centre pénitentiaire de Grenoble-Varces
- Lyon - Centre pénitentiaire de Riom
- Lyon - Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure
- Lyon - Maison d'arrêt de Bonneville
- Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Centre pénitentiaire d'Avignon-le-Pontet
- Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Centre pénitentiaire de Marseille
- MOM - Centre de détention du Port
- MOM - Centre pénitentiaire de Nouméa
- MOM - Centre pénitentiaire de Saint-Denis
- Paris - Centre pénitentiaire de Bois-d'Arcy
- Paris - Centre pénitentiaire de Fresnes
- Paris - Centre pénitentiaire de Paris-La Santé
- Paris - Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis
- Paris - Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis
- Paris - Maison d'arrêt du Val-d'Oise
- Rennes - Centre de détention de Val-De-Reuil
- Rennes - Centre pénitentiaire des femmes de Rennes
- Rennes - Maison d'arrêt de Brest

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 septembre 2023

- Rennes - Maison d'arrêt de Rouen
- Strasbourg - Centre de détention de Toul
- Strasbourg - Maison d'arrêt de Nancy-Maxéville
- Strasbourg - Maison d'arrêt de Strasbourg
- Strasbourg - Maison d'arrêt d'Epinal
- Toulouse - Centre de détention du Muret
- Toulouse - Centre pénitentiaire de Villeneuve-les-Maguelone
- Toulouse - Maison d'arrêt de Nîmes
- Toulouse - Maison d'arrêt de Tarbes

Le Centre national du livre

Le Centre national du livre (CNL) est l'établissement public chargé de soutenir le livre et la lecture en France. Il a pour mission d'encourager la création et la diffusion d'ouvrages de qualité à travers de nombreux dispositifs d'aide aux acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires) et de favoriser le développement de la lecture, auprès de tous les publics.